



## Rapport du maire sur la situation financière (art. 955 C.M)

En application des dispositions de l'article 955 du Code Municipal, je viens vous présenter et partager avec vous mon rapport de la situation financière de la municipalité pour l'année 2011. Comme chaque année, le présent rapport s'attarde sur les aspects significatifs de la gestion municipale pour la dernière année et sur nos prévisions pour l'année 2012 en abordant les sujets suivants:

- les états financiers 2010;
- le dernier rapport du vérificateur de la municipalité;
- le dernier rapport triennal d'immobilisation;
- les indications préliminaires relatives aux états financiers de l'année se terminant au 31 décembre 2011;
- les réalisations de l'année 2011;
- le prochain programme triennal d'immobilisation;
- le traitement actuel des élus de la municipalité.

Comme le prévoit la Loi, je dépose aussi en annexe la liste de tous les contrats supérieurs à 25 000 \$ ainsi que de ceux dont la valeur supérieure à 2 000 \$ totalisent plus de 25 000 \$ pour un même fournisseur.

### 1. États financiers 2010 de la municipalité

Les états financiers de la municipalité au 31 décembre 2010, tels qu'ils ont été déposés à l'occasion de la séance du conseil du 2 mai 2011, montrent un surplus de 256 273 \$ sur des revenus totaux de 2 940 527 \$. Pour ce qui est du surplus accumulée, il est de 823 936 \$ dont une part de 528 567 \$ était non affectée.

### 2. Dernier rapport du vérificateur

Lors du dépôt des états financiers de l'exercice terminé le 31 décembre 2010, la firme Raymond Chabot Grant Thornton, auditeurs financiers de la municipalité, a émis un rapport attestant que les états financiers consolidés de la municipalité donnaient, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la municipalité et des partenaires auxquels elle participe au 31 décembre 2010, ainsi que des résultats de leurs activités, de la variation de leurs actifs financiers nets et de leurs flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

### 3. Le dernier programme triennal d'immobilisation

Le programme triennal d'immobilisation 2010 avait prévu, pour l'année 2011, des investissements de 435 000 \$. Les principaux projets réalisés en 2011 ont été les suivants : le pavage de deux sections de chemin, soit une sur le chemin de la Montagne et l'autre sur le chemin d'Ayer's Cliff, le pavage des rues Ducharme, Hamel et d'une section de la 1<sup>e</sup> avenue (200 000 \$), la participation avec le ministère des Transports du Québec à l'aménagement d'une bande cyclable de 1,75 mètre sur une distance de 8 kilomètres de voies publiques, sur l'accotement de la route 216 (55 000 \$), la pose de 150 mètres linéaires de glissières de sécurité sur les chemins de la Colline Bunker et Waban Aki Nord (13 000 \$). La municipalité a aussi procédé à des travaux d'aménagement du terrain de stationnement de la salle communautaire (en cours) (65 000 \$), au réaménagement de la salle du conseil du bureau municipal (12 000 \$) et à l'achat de divers équipements audiovisuels pour la salle communautaire (10 000 \$). Une borne sèche a également été installée pour une meilleure protection contre l'incendie (5 000 \$). Des travaux de correction sur le chemin d'Ayer's Cliff, près de la ferme Boisvert, se sont enfin transformés en travaux en immobilisation d'une valeur de près de 50 000 \$. L'addition totale des investissements en immobilisation de l'année 2011 s'établira donc à 410 000 \$ à la fin de l'exercice en cours, le tout sans y inclure les nombreux travaux de réfection des chemins de gravier de la municipalité et ceux réalisés à l'intersection de la route 108 et du chemin de North Hatley afin d'améliorer la visibilité à cet endroit.

### 4. Indications préliminaires quant aux états financiers de l'année se terminant le 31 décembre 2011

En tenant compte des informations disponibles au moment d'émettre le présent rapport, on peut croire que l'exercice financier 2011 de la municipalité prendra fin avec un surplus modéré de moins de 100 000 \$.

### Réalisations de l'année 2011

L'année 2011 s'est déroulée dans un contexte de stabilité et de continuité.

Même si nos dépenses en immobilisation ont été plus modestes que celles des dernières années, on peut affirmer que le travail d'amélioration des infrastructures de voirie s'est poursuivi au rythme que nous avons planifié pour non seulement procéder au rattrapage nécessaire selon un échéancier à long terme, mais arriver à un rythme équilibré de travaux. Comme souligné plus haut et au cours des rapports des dernières années, je désire faire remarquer le travail important accompli au niveau de l'entretien de nos infrastructures routières. Ces travaux exécutés en application de notre plan décennal par l'équipe des travaux publics, tels le creusage de longues sections de fossés, le rechargement en gravier de plusieurs kilomètres de chemin, les

corrections apportées à des endroits stratégiques par du cassage de roc dans les infrastructures, l'enlèvement des arbres et arbustes dans les fossés représentent des actions vitales pour améliorer et préserver nos ouvrages à long terme.

Au chapitre des immobilisations, je vous ai déjà indiqué plus haut le résultat de nos efforts de l'année 2011, soit des investissements de l'ordre de 410 000 \$. Aucun emprunt n'a été utile pour réaliser ces travaux. Comme vous pourrez le constater au dépôt du budget pour l'année 2012, nous avons l'intention de poursuivre dans la même voie aux cours des prochaines années grâce à des revenus récurrents provenant de transferts gouvernementaux et à la collecte de droits à divers titres. (mutations immobilières, droits sur les carrières et sablières, etc.).

L'année dernière, je vous parlais aussi de la réorganisation future des services de protection contre les incendies et vous indiquait que la municipalité songeait à se doter de son service autonome dans un bref avenir. Depuis, dans un effort de concertation avec nos partenaires actuels, soit la régie intermunicipale de protection contre les incendies de North Hatley et du Canton de Hatley, la municipalité d'Ayer's Cliff et la ville de Magog, nous sommes arrivés à de nouvelles ententes. Ces ententes garantissent un meilleur contrôle des coûts pour les prochaines années et permettent à la municipalité de mieux planifier l'implantation, un peu plus tard, d'installations et d'équipements sur son territoire, dans un contexte d'interdépendance avec les autres services des municipalités voisines.

Enfin, suite à l'aménagement en cours du stationnement à proximité de la salle communautaire, nous pourrons nous tourner vers la mise en œuvre d'une valorisation de nos espaces sport et loisir et travailler à doter la municipalité des équipements adaptés aux besoins du plus grand nombre des citoyens de notre communauté.

## **5. Organisation générale du budget 2012**

L'exercice financier 2012 qui s'annonce s'articule à partir des bases actualisées d'un nouveau rôle d'évaluation triennal. Cette réalité, bien qu'elle puisse avoir des impacts particuliers pour certains contribuables, n'aura d'impacts autres sur le budget municipal que d'exiger un ajustement à la baisse du taux de taxation. Pour ce qui est de l'établissement des prévisions de revenus et de dépenses, chaque poste continuera à faire l'objet d'une attention spécifique. Comme ceux qui suivent davantage les affaires municipales le savent déjà, tous nos contrats de services importants se poursuivront pour une seconde année, de sorte que les prix nous sont d'or et déjà connus. Les contrats de déneigement, de collecte des matières résiduelles, de vidanges des boues de fosses septiques sont du nombre. Cette stabilité contractuelle, associée à l'excellente santé financière de la municipalité, permet d'affirmer que le fardeau fiscal général de nos concitoyens ne sera pas augmenté pour une autre année.

Relativement à l'entrée en vigueur du nouveau rôle d'évaluation, il m'importe de préciser que la progression moyenne des valeurs de 36%, correspondant à la variation des prix des 6 dernières années, ne représente pas une surprise. Les disparités sectorielles d'augmentations des valeurs sont toutefois présentes et incontournables. Ces variations auront pour effet de déplacer des éléments de l'assiette de taxation de la municipalité faisant augmenter le compte de taxes de certains et le faisant diminuer pour d'autres. Bien que certains moyens puissent être mis en œuvre pour atténuer les écarts les plus grands, ils n'apportent que des solutions partielles, lourdes et contraignantes qui en diminuent l'attrait et la pertinence. De plus, comme les rôles qui se succèdent ont souvent l'effet de rétablir l'équilibre, les écarts sont ainsi aplanis naturellement si l'on considère des périodes plus longues. Ces constatations, associées au maintien du principe de taxation basée sur la valeur foncière, ont amené le conseil à laisser les règles normales de taxation s'appliquer.

## **6. Le prochain programme triennal d'immobilisation**

Vous trouverez annexé au présent rapport, le projet du programme triennal d'immobilisation 2012-2014 de la municipalité. Ce document sera analysé par le conseil qui l'adoptera avec ou sans modifications lors de la séance d'adoption du budget du 9 décembre prochain.

La présentation de ce programme poursuit l'approche adoptée lors des dernières années en ventilant pour chacune des années les projets d'immobilisation inscrits aux prévisions et en limitant les projets considérés à ceux ayant l'impact d'accroître la valeur des actifs municipaux. Tous les travaux d'entretien courants en sont donc exclus. Notre expérience des dernières années et les prévisions de travaux élaborés par l'administration municipale nous permettent d'affirmer que nous serons encore à même, sans accroître le fardeau fiscal moyen des contribuables, de maintenir le rythme d'investissement annuel moyen de l'ordre de 450 000 \$ dans les infrastructures municipales au cours de la période couverte par le présent programme triennal.

## **7. Rémunération des élus**

En application de l'article 11 de la Loi sur le traitement des élus, je viens ici vous donner les informations relatives à la rémunération versée aux élus aux cours de l'année 2011. Il me paraît important de préciser d'entrée de jeu que la rémunération des élus, telle qu'établie par le règlement 2010-459, est attachée, pour sa plus grande partie, à la participation des élus aux diverses activités du conseil et aux autres inhérentes à leurs fonctions de représentants de la population. Elle variera donc d'un élu à un autre. Pour celle s'appliquant au maire, elle a été établie en considérant les implications et les responsabilités accrues attachées à la fonction depuis quelques années. En relation avec ce qui précède, la rémunération des élus s'est établie comme suit pour l'année 2011 :

SALAIRE MENSUEL DES ÉLUS

<b>Séance régulière</b>			<b>Assemblée spéciale</b>			
		<i>allocation</i>	<b>Total</b>		<i>allocation</i>	<b>total</b>
<b>maire</b>	360,00 \$	180,00 \$	540,00 \$	<b>maire</b>	240,00 \$	360,00 \$
<b>+ salaire de base</b>	1 014,00 \$	507,00 \$	1 521,00 \$	<b>conseillers</b>	80,00 \$	120,00 \$
<b>conseillers</b>	120,00 \$	60,00 \$	180,00 \$			
<b>+ salaire de base</b>	80,00 \$	40,00 \$	120,00 \$			
<b>Pro maire de base</b>	120,00 \$	60,00 \$	180,00 \$			
<b>Comité de travail</b>			<b>Réunion extérieure (loisirs, ccu...)</b>			
		<i>allocation</i>	<b>Total</b>		<i>allocation</i>	<b>total</b>
<b>maire</b>	300,00 \$	150,00 \$	450,00 \$	<b>maire</b>	180,00 \$	270,00 \$
<b>conseillers</b>	100,00 \$	50,00 \$	150,00 \$	<b>conseillers</b>	60,00 \$	90,00 \$

(Voir le règlement 2010-459)

Le conseil s'est attaché, au cours des dernières années, à mieux définir la vision de la municipalité en fonction de l'évolution de sa population et de ses besoins. Sainte-Catherine-de-Hatley demeure sans contredit une municipalité dédiée à l'habitation et dont une portion importante de la population est encore constituée par des villégiateurs. Toutefois, et il faut le souligner, il n'apparaît pas de clivages d'opinions importants entre ces deux groupes de citoyens dont les interrelations sont harmonieuses.

Dans ses démarches de prise de décision, le conseil doit prendre en considération de nombreux éléments spécifiques dont la grande dimension du territoire, la dispersion de la population, le petit nombre de citoyens habitant le village qui est le centre géographique et le principal pôle de services de la municipalité. Ces aspects de notre municipalité représentent des données qui appellent la recherche de solutions propres et adaptées, particulièrement lorsque l'on pense aux services qui débordent les services de base usuels. Je me fais enfin le porte parole du Conseil pour rappeler à notre population la nécessité de leur participation et de leur soutien afin de nous permettre d'arriver à orienter et gérer au mieux le développement de notre communauté municipale.

Je vous remercie de votre attention.

Jacques Demers, maire

**LISTE DES CONTRATS SUPÉRIEURS À 25 000 \$ ET CEUX DONT LA VALEUR SUPÉRIEURE À 2 000 \$ TOTALISENT PLUS DE 25 000 \$ POUR UN MÊME FOURNISSEUR (2011)**

CALCLO INC.		R.I.P.I.	
Contrat abat poussière	26 142 \$	Service incendie	81 500 \$
CONSTRUCTION COUILLARD		RÉGIE DE POLICE MEMPHRÉMAGOG	
Contrat d'asphalte	199 980 \$	Service	465 507 \$
CONSTRUCTION VINCENT LAVERDURE		RÉGIE INTER.DÉCHETS DE COATICOOK	
Contrat creusage de fossé	34 986 \$	Service disposition	52 627 \$ (9 mois)
F. RACICOT EXCAVATION INC		SERVICES MATREC	
Déneigement	336 365 \$	Contrat compost-déchets-récup	173 530 \$
Rechargement au gravier	118 141 \$	VILLAGE DE AYER'S CLIFF	
GAUDREAU ENVIRONNEMENT		Service incendie	51 229 \$ (9 mois)
Vidange des fosses septiques	67 574 \$ (9 mois)	VILLE DE MAGOG	
MRC MEMPHRÉMAGOG		Service incendie	115 909 \$
Centre de tri	9 430 \$	VILLE DE SHERBROOKE	31 227 \$
Évaluation	20 453 \$	Électricité	
Quote-part	127 081 \$		

## Plan triennal des immobilisations

Titre	2011	2012	Mode de financement	2013	Mode de financement	2014		Total des trois années
<b>Incendie</b>								
Caserne et équipements								
Bornes sèches	5 000	11 000	budget					11 000
<b>Réseau égout</b>								
<b>Voirie</b>								
Construction garage								
Pavage des accotements route 216	55 000		budget					
Pavage des rues Ducharme et Hamel	100 000		Sub. et droits					
Pavage et corrections Ch. d'Ayer's Cliff	125 000		Sub. et droits					
Pavage du chemin de la Montagne	25 000		Sub. et droits					
Glissières de sécurité	13 000	20 000	budget	20 000	budget	20 000	budget	60 000
Pavage, section chemin d'Ayer's Cliff				200 000	Sub. et droits			200 000
Pavage ch. De la Montagne				20 000	Sub. et droits			20 000
Pavage rue des Roses				8 000	Sub. et droits			8 000
Pavage Dev. Terre des sables						180 000	Sub. tecq	180 000
Ponceau de beton – chemin de la montagne		65 000	Sub. et droits					65 000
Pavage Ch. North Hatley		150 000	Sub. tecq					150 000
Pavage, autres sections du chemin de North Hatley						200 000	Sub. et droits	200 000
Pavage Dév. Pomerleau		100 000	Sub. et droits					100 000
Pavage Club Magog				170 000	Sub. tecq			170 000
<b>Salle communautaire</b>								
Équipements audiovisuels	10 000							
Stationnement	65 000	70 000	budget					
Parcs et terrains de jeux		165 000	Sub. et budget					165 000
Réaménagement salle du conseil + Achat de meubles	12 000		budget					
<b>Total:</b>	410 000	581 000		418 000		400 000		1 329 000